

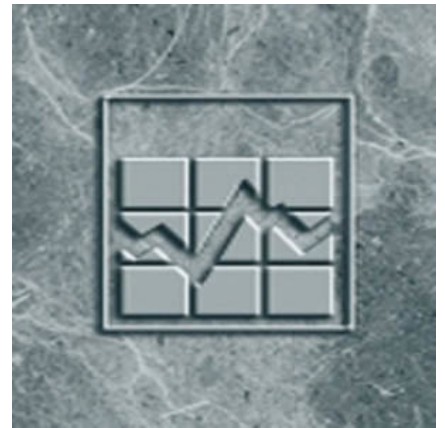
N° 75F0002M au catalogue  
ISSN 1707-2867  
ISBN

Série de documents de recherche – Revenu

## Un profil des travailleurs dans le secteur du soutien à l'itinérance

par Kiran Toor

Date de diffusion : le 23 septembre 2019



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |                                                                             |                |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur                                                               | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Table des matières

<b>Résumé .....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
<b>Utilisation du Recensement de la population de 2016 pour établir le profil du secteur du soutien à l'itinérance.....</b>	<b>5</b>
<b>Les résidents de refuges se trouvaient principalement dans les grands centres de population urbains.....</b>	<b>6</b>
<b>La plus grande part des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance se trouvait en Ontario et en Colombie-Britannique.....</b>	<b>8</b>
<b>Les femmes étaient plus nombreuses dans le secteur du soutien à l'itinérance .....</b>	<b>9</b>
<b>La plupart des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance étaient titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'une école de métiers, d'un collège ou d'un autre établissement non universitaire .....</b>	<b>10</b>
<b>La plupart des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance ayant fait des études postsecondaires avaient étudié en commerce, en gestion ou en administration publique.....</b>	<b>11</b>
<b>La plupart des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance étaient mariés ou en union libre, et avaient des enfants.....</b>	<b>12</b>
<b>Un plus grand nombre de membres de minorités visibles et d'Autochtones travaillaient dans le secteur du soutien à l'itinérance .....</b>	<b>13</b>
<b>Les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel .....</b>	<b>14</b>
<b>Les gains moyens des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance étaient inférieurs à ceux de l'ensemble des travailleurs canadiens.....</b>	<b>15</b>
<b>Dans le secteur du soutien à l'itinérance, 1 travailleur sur 10 était en situation de faible revenu .....</b>	<b>16</b>
<b>Limites des données et de l'analyse.....</b>	<b>16</b>
<b>Conclusion et prochaines étapes de l'analyse du secteur du soutien à l'itinérance.....</b>	<b>17</b>
<b>Appendice .....</b>	<b>18</b>
<b>Références .....</b>	<b>19</b>

# Un profil des travailleurs dans le secteur du soutien aux itinérants

par Kiran Toor

## Résumé

Cette étude vise à établir un profil des travailleurs du domaine du soutien à l'itinérance. Les travailleurs sont classés dans ce groupe selon leur profession et leur industrie d'emploi. Diverses caractéristiques socioéconomiques de ces travailleurs sont présentées, fondées sur les données du Recensement de la population de 2016. Ces renseignements sont présentés selon la région géographique, l'âge, le sexe, le plus haut niveau de scolarité, l'identité autochtone et l'appartenance à une minorité visible. L'étude traite aussi des caractéristiques d'emploi, des gains et de la situation de faible revenu. L'étude se conclut par une discussion sur les limitations des données auxquelles on a accès, et sur les domaines potentiels de recherche future.

## Introduction

Chaque Canadien a droit d'avoir accès à un logement sûr et abordable. Or, un certain nombre de Canadiens vivent en situation d'itinérance. L'Observatoire canadien sur l'itinérance définit l'itinérance comme « la situation dans laquelle se trouve une personne, une famille ou une collectivité qui n'a pas de logement stable, sûr, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité, les moyens ou la capacité immédiate de s'en procurer un<sup>1</sup> ».

Les recherches sur l'itinérance effectuées à ce jour portent essentiellement, et à juste titre, sur la détermination et la compréhension des causes de l'itinérance ou sur l'évaluation des programmes d'intervention. Or, peu de travaux cherchent à déterminer qui sont ces personnes qui fournissent les services destinés aux personnes sans abri. Certaines industries et professions procèdent à des analyses du marché de l'emploi, mais peu d'analyses, voire aucune, ne portent particulièrement sur le groupe de travailleurs venant en aide aux sans-abri qui sera appelé, pour les besoins de cet article, le secteur du soutien à l'itinérance.

Les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance doivent composer avec de nombreuses difficultés, notamment la prise en charge de clients compliqués et la gestion d'événements traumatisants. La nature de leur travail peut mener à un épuisement professionnel, au stress traumatique, l'usure de compassion et au roulement de personnel. Ces difficultés affectent la personne et influent sur l'organisation du secteur du soutien à l'itinérance. Il vaut la peine de faire état des séquelles connexes sur la santé mentale, dans ce contexte, puisqu'elles peuvent jouer un rôle dans les caractéristiques relatives à la démographie et à l'emploi observées dans le secteur<sup>2</sup>.

Cet article vise à établir le profil des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance en déterminant les professions et les industries qui apportent ce type de soutien. L'analyse se penchera sur les caractéristiques relatives à la démographie, à la scolarité et à l'emploi pour brosser un portrait des personnes qui travaillent dans le secteur. Afin de mieux comprendre la qualité des réponses reçues de la part de clients sans abri de différentes régions, le nombre de membres du personnel compétents et chevronnés du secteur du soutien servira d'approximation.

Comme nous l'expliquerons ci-dessous, le secteur du soutien à l'itinérance correspond au point d'intersection entre l'industrie des « Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours » et de l'une des deux professions de « travailleurs sociaux » et de « travailleurs des services sociaux et communautaires ». Cette définition comporte des lacunes, puisqu'elle pourrait inclure certains travailleurs qui ne fournissent pas de services aux sans-abri et en exclure d'autres qui le font. Cette association industrie-profession a, toutefois, l'avantage de chevaucher précisément le domaine qui nous intéresse et d'englober les travailleurs de soutien à l'itinérance, puisqu'il n'existe actuellement aucune autre méthode permettant de repérer ces travailleurs de manière plus sélective.

Les présents travaux ont été réalisés en partenariat avec Emploi et Développement social Canada (EDSC). En 2018, EDSC a chargé Statistique Canada de préparer des tableaux statistiques et un court texte décrivant les caractéristiques connues des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance. Les constatations qui en ont été tirées ont été traitées pour mieux présenter les résultats, et devraient s'avérer utiles à un plus vaste public intéressé par ce domaine.

## Utilisation du Recensement de la population de 2016 pour établir le profil du secteur du soutien à l'itinérance

Le Recensement de la population de 2016, dont les données ont été utilisées aux fins de cette étude, recueille des données sur l'emploi au moyen du questionnaire détaillé qui est rempli par un échantillon de 25 % des ménages privés du Canada. La grande taille de l'échantillon permet de procéder à une analyse détaillée de secteurs relativement petits de la population active, dont celui du soutien à l'itinérance. Les données du Recensement de la population comprennent des caractéristiques démographiques, ainsi que diverses variables liées à l'emploi, qui permettent de mieux comprendre le secteur.

1. Gaetz, S. et coll. 2012. *Définition canadienne de l'itinérance*, Toronto (Ontario), Presses de l'Observatoire canadien sur l'itinérance, p. 1 à 5.

2. Waegemakers Schiff, J. et A. Lane. 2016. *Burnout and PTSD in Workers in the Homelessness Sector in Edmonton*, Toronto (Ontario). <https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/PTSD%20and%20Burnout%20in%20Edmonton%20February%202016.pdf> (site consulté le 20 août 2019).

Le secteur du soutien à l'itinérance apporte de l'aide aux personnes vivant dans l'itinérance et à celles ayant accès à des services ciblés qui s'adressent aux personnes à risque de connaître une crise du logement. Des variables du marché de l'emploi servent à créer une approximation du secteur du soutien à l'itinérance par le recours à deux systèmes normalisés de classification des industries et des professions : le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et la Classification nationale des professions (CNP). Le SCIAN et le CNP permettent de repérer les travailleurs en fonction des caractéristiques de leur employeur et de leur emploi, respectivement.

Les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance appartiennent à l'industrie des « services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours » (SCIAN, 6242), qui fournit nourriture, hébergement, soins et conseils aux personnes ayant besoin d'une aide urgente et aux victimes de conflits ou de catastrophes survenus au pays ou à l'étranger<sup>3</sup>. Il se trouve également des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance dans la profession « travailleurs sociaux » (CNP, 4152), dont les principales activités consistent habituellement à fournir une thérapie et des conseils pour répondre aux besoins et aux problèmes rencontrés par des particuliers, des familles et des collectivités. Enfin, les « travailleurs des services sociaux et communautaires » (CNP, 4212) correspondent aussi à la définition des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance, puisqu'ils gèrent et mettent en place des programmes d'aide sociale et des services communautaires<sup>4</sup>.

Les travailleurs de ces catégories d'industries et de professions fournissent évidemment du soutien aux personnes itinérantes au Canada. Toutefois, il est aussi évident qu'elles peuvent également apporter du soutien à des personnes qui ne sont pas aux prises avec l'itinérance. En tenant compte de cette situation, un travailleur du secteur du soutien à l'itinérance est défini comme une personne qui œuvre au sein de l'industrie des « services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours » en tant que « travailleur social » ou « travailleur des services sociaux et communautaires ». Cette association industrie-profession chevauche de façon plus précise les services qui ciblent le soutien à l'itinérance au Canada. Pour le reste de l'article, tout ce qui aura trait au secteur du soutien à l'itinérance se rapportera aux emplois qui se situent à ce point d'intersection particulier entre industrie et professions. Il n'existe pas de données sur les industries et les professions d'un deuxième ou d'un troisième emploi. Cette définition pourrait, par conséquent, ne pas englober les travailleurs employés dans des industries du secteur du soutien à l'itinérance qui ont plus d'un emploi, les travailleurs embauchés temporairement par des agences ou d'autres entrepreneurs, ou des bénévoles.

Il faut aussi remarquer que le rétrécissement de la population de cette intersection procure une approximation de la population ciblée du secteur du soutien à l'itinérance, mais que l'application d'une méthode fondée uniquement sur des variables du marché de l'emploi mènera possiblement à l'exclusion de travailleurs exerçant d'autres professions qui pourraient en fait fournir des services aux personnes sans abri, et ce, en raison de l'attention portée exclusivement sur l'intersection de la CNP et du SCIAN en particulier.

Cela étant dit, puisque les travailleurs sociaux et les travailleurs des services sociaux et communautaires représentent une bonne part du secteur du soutien à l'itinérance, des comparaisons entre les deux professions dans l'ensemble des industries seront effectuées pour rendre compte des différences d'une industrie à l'autre, et mieux comprendre les caractéristiques des travailleurs du secteur du soutien.

## Les résidents de refuges se trouvaient principalement dans les grands centres de population urbains

Pour dresser un portrait général des régions qui ont eu besoin de services de soutien susceptibles d'être fournis par le secteur du soutien à l'itinérance, le nombre de personnes vivant dans un refuge au moment du Recensement de la population de 2016 a été déterminé.

Le dénombrement des résidents de refuges tiré du Recensement de la population ne correspond pas nécessairement aux personnes ayant reçu des services fournis par le secteur du soutien à l'itinérance. Toutefois, parmi les 22 190 résidents inscrits dans des refuges, 7 sur 10 ont indiqué séjourner dans un refuge pour

3. Statistique Canada. 2016. [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/12-501-X), produit n° 12-501-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa (Ontario). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/12-501-X> (site consulté le 1<sup>er</sup> février 2019).

4. Statistique Canada. 2016. [Classification nationale des professions \(CNP\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/12-583-X), produit no 12-583-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa (Ontario). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/12-583-X> (site consulté le 1<sup>er</sup> février 2019).

personnes sans adresse fixe (15 505)<sup>5</sup>. Il est probable que les résidents qui vivent dans ces types de refuges aient reçu des services de la part de travailleurs de l'industrie des « services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours ». En comparaison, selon une étude réalisée par Emploi et Développement social Canada (EDSC), fondée sur les données du Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SIPFSA), un nombre estimé de 129 000 personnes ont vécu dans des refuges d'urgence à un moment ou à un autre en 2016<sup>6</sup>.

Selon les données présentées au tableau 1, en mai 2016, l'Ontario comptait 2 résidents de refuges sur 5 (39,6 %) et l'Alberta, 1 sur 5 (19,1 %). La grande majorité des résidents de refuges (81,2 %) se trouvaient dans de grands centres de population urbains comme Toronto (22,4 %), Calgary (11,2 %) et Vancouver (10,2 %).

Une comparaison entre le nombre de travailleurs connus du secteur du soutien à l'itinérance et le nombre de résidents de refuges montre que l'Ontario comptait 2 235 travailleurs de soutien à l'itinérance (le nombre le plus élevé de l'ensemble des provinces et territoires) pour ses 8 790 résidents de refuges. La Colombie-Britannique comptait 1 385 travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance et 4 025 résidents de refuges. Le Québec se situe au troisième rang en matière de travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance, le nombre étant de 1 090 pour 3 035 résidents de refuges. L'Alberta, malgré son deuxième rang en matière de résidents de refuges (4 235), se classe au quatrième rang pour ce qui est des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance (795).

Il est difficile de tirer des conclusions raisonnables dans des régions où le nombre de travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance ou les résidents de refuges sont relativement faibles, comme certaines provinces de l'Atlantique et les territoires.

5. McDermott, S., A. Harding et J. Randle. 2019. « [Les caractéristiques des résidents des refuges](#) », *Série de documents de recherche sur le revenu*, produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa (Ontario). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2019004-fra.htm> (site consulté le 14 juin 2019).

6. Emploi et Développement social Canada. 2019. [Points saillants de l'Étude nationale sur les refuges 2005 à 2016](#), numéro SSD-231-07-19E au catalogue, Ottawa (Ontario). <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/etude-refuges-2016.html> (site consulté le 20 août 2019).

**Tableau 1**  
**Répartition des travailleurs par région géographique, certaines industries et professions, 2016**

	Tous les travailleurs <sup>1</sup>		Secteur du soutien à l'itinérance <sup>2</sup>		Travailleurs sociaux <sup>3</sup>		Travailleurs des services sociaux et communautaires <sup>4</sup>	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
<b>Canada</b>	19 956 250	100,0	6 305	100,0	62 235	100,0	155 625	100,0
Provinces de l'Atlantique	1 299 080	6,5	335	5,3	4 650	7,5	10 480	6,7
Terre-Neuve-et-Labrador	286 035	1,4	95	1,5	1 250	2,0	1 940	1,2
Île-du-Prince-Édouard	85 270	0,4	15	0,2	205	0,3	995	0,6
Nouvelle-Écosse	514 080	2,6	115	1,8	1 650	2,7	4 830	3,1
Nouveau-Brunswick	413 695	2,1	110	1,7	1 545	2,5	2 715	1,7
Québec	4 529 765	22,7	1 090	17,3	14 125	22,7	30 760	19,8
Ontario	7 579 080	38,0	2 235	35,4	24 400	39,2	56 785	36,5
Manitoba	710 835	3,6	220	3,5	2 750	4,4	7 945	5,1
Saskatchewan	633 325	3,2	175	2,8	2 160	3,5	5 500	3,5
Alberta	2 467 410	12,4	795	12,6	7 020	11,3	17 920	11,5
Colombie-Britannique	2 670 700	13,4	1 385	22,0	6 805	10,9	24 870	16,0
Territoires	66 060	0,3	80	1,3	320	0,5	1 365	0,9
Yukon	23 495	0,1	10	0,2	170	0,3	480	0,3
Territoires du Nord-Ouest	25 570	0,1	55	0,9	110	0,2	420	0,3
Nunavut	17 000	0,1	15	0,2	40	0,1	465	0,3
<b>Taille du centre de population</b>								
Grands centres de population urbains	12 091 895	60,6	4 080	64,7	37 215	59,8	85 025	54,6
Centres de population moyens	1 743 955	8,7	625	9,9	6 390	10,3	18 605	12,0
Petits centres de population	2 431 240	12,2	760	12,1	8 205	13,2	22 800	14,7
Régions rurales	3 689 165	18,5	840	13,3	10 425	16,8	29 195	18,8
<b>Régions métropolitaines de recensement (RMR) sélectionnées</b>								
Montréal	2 308 565	11,6	575	9,1	6 320	10,2	13 885	8,9
Toronto	3 404 195	17,1	870	13,8	9 300	14,9	18 575	11,9
Vancouver	1 449 815	7,3	805	12,8	3 060	4,9	10 980	7,1

1. Comprend les personnes vivant dans des ménages privés et âgées de 15 ans et plus, ayant travaillé pendant une certaine période entre janvier 2016 et mai 2016.

2. Sont compris dans le secteur du soutien à l'itinérance les travailleurs de l'industrie des « Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours » (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]) et ceux dont la profession est « travailleur social » (Classification nationale des professions [CNP], code 4152) ou « travailleur des services sociaux et communautaires » (CNP, 4212).

3. « Travailleurs sociaux » correspondant au code 4152 de la CNP.

4. « Travailleurs des services sociaux et communautaires » correspondant au code 4212 de la CNP.

**Note :** En raison d'un arrondissement aléatoire, les totaux pourraient différer de la somme de tous les nombres.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

## La plus grande part des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance se trouvait en Ontario et en Colombie-Britannique.

Le tableau 1 donne un aperçu de la distribution géographique du secteur du soutien à l'itinérance, les travailleurs sociaux et les travailleurs des services sociaux et communautaires. Au Recensement de la population de 2016, on dénombrait 6 305 travailleurs employés dans le secteur du soutien à l'itinérance à l'échelle nationale. Ces personnes représentaient 2,9 % de l'ensemble des travailleurs sociaux (62 235) et des travailleurs des services sociaux et communautaires (155 625) au pays.

La majorité des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance se trouvait en Ontario (35,4 %) et en Colombie-Britannique (22,0 %). Parmi les provinces de l'Atlantique (5,3 %), c'est en Nouvelle-Écosse (1,8 %) et au Nouveau-Brunswick (1,7 %) que les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance étaient les plus nombreux, tandis que dans les territoires (1,3 %), c'était dans les Territoires du Nord-Ouest (0,9 %). Dans l'ensemble des industries, la plus grande part des travailleurs sociaux était concentrée en Ontario (39,2 %) et au Québec (22,7 %). La tendance est la même chez les travailleurs des services sociaux et communautaires, ceux-ci étant principalement situés en Ontario (36,5 %) et au Québec (19,8 %).

Ce sont les provinces les plus peuplées qui affichaient le plus grand nombre de travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance. La plupart des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance se trouvaient dans les grands centres



urbains (64,7 %), suivi des régions rurales (13,3 %)<sup>7</sup>. De même, la plupart des travailleurs sociaux ont déclaré résider dans de grands centres urbains (59,8 %) et des régions rurales (16,8 %), et les travailleurs des services sociaux et communautaires, dans de grands centres urbains (54,6 %) et des régions rurales (18,8 %).

Toronto (13,8 %), Vancouver (12,8 %) et Montréal (9,1 %) font partie des RMR comptant les plus importants pourcentages de travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance. Toronto (14,9 % et 11,9 %, respectivement) et Montréal (10,2 % et 8,9 %, respectivement) tendent également à afficher les plus grands pourcentages de travailleurs sociaux et de travailleurs des services sociaux et communautaires.

## Les femmes étaient plus nombreuses dans le secteur du soutien à l'itinérance

Le tableau 2 présente des renseignements sur le secteur du soutien à l'itinérance, les travailleurs sociaux et les travailleurs des services sociaux et communautaires, selon l'âge et le sexe. On y voit que 3 travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance sur 4 (76,5 %) étaient des femmes, une proportion qui dépasse celle des femmes dans toutes les autres professions (48,2 %). Les travailleurs sociaux (84,9 %) et les travailleurs des services sociaux et communautaires (77,6 %) de toutes les industries tendent également à compter un grand nombre de femmes.

Parmi l'ensemble des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance, plus de 1 sur 4 (28,0 %) était âgé de 25 à 34 ans, et 1 sur 5 était âgé de 35 à 44 ans (20,4 %) ou de 45 à 54 ans (20,8 %). Chez les plus jeunes travailleurs du secteur (15 à 24 ans), les femmes étaient majoritaires (80,0 %). Plus de 1 femme sur 4 (28,3 %) était âgée de 25 à 34 ans dans le secteur du soutien à l'itinérance. Le nombre de travailleuses sociales (28,6 %) et de travailleuses des services sociaux et communautaires (26,7 %) du même groupe d'âge était du même ordre dans leurs professions respectives.

7. Les centres de population ont une population d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré. Il existe de petits, moyens et grands centres de population. Les régions rurales sont désignées comme des régions à l'extérieur des centres de population.

**Tableau 2**  
**Répartition des travailleurs par âge et sexe, certaines industries et professions, 2016**

	Tous les travailleurs <sup>1</sup>		Secteur du soutien à l'itinérance <sup>2</sup>		Travailleurs sociaux <sup>3</sup>		Travailleurs des services sociaux et communautaires <sup>4</sup>	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
<b>Total – Sexe</b>								
15 ans et plus	19 956 250	100,0	6 305	100,0	62 235	100,0	155 625	100,0
15 à 24 ans	2 982 790	14,9	625	9,9	1 490	2,4	18 335	11,8
25 à 34 ans	4 063 170	20,4	1 765	28,0	17 100	27,5	40 960	26,3
35 à 44 ans	4 006 255	20,1	1 290	20,4	17 025	27,4	34 620	22,2
45 à 54 ans	4 344 380	21,8	1 315	20,8	14 410	23,2	32 520	20,9
55 à 64 ans	3 432 795	17,2	1 065	16,9	9 725	15,6	23 620	15,2
65 ans et plus	1 126 865	5,6	250	4,0	2 485	4,0	5 570	3,6
<b>Femmes</b>								
15 ans et plus	9 613 285	100,0	4 825	100,0	52 845	100,0	120 800	100,0
15 à 24 ans	1 464 995	15,2	500	10,4	1 400	2,6	13 750	11,4
25 à 34 ans	1 977 815	20,6	1 365	28,3	15 110	28,6	32 225	26,7
35 à 44 ans	1 963 500	20,4	930	19,3	14 670	27,8	26 910	22,3
45 à 54 ans	2 137 435	22,2	1 050	21,8	12 070	22,8	25 710	21,3
55 à 64 ans	1 623 680	16,9	790	16,4	7 840	14,8	18 240	15,1
65 ans et plus	445 865	4,6	195	4,0	1 760	3,3	3 975	3,3
<b>Hommes</b>								
15 ans et plus	10 342 970	100,0	1 480	100,0	9 390	100,0	34 825	100,0
15 à 24 ans	1 517 795	14,7	125	8,4	90	1,0	4 590	13,2
25 à 34 ans	2 085 360	20,2	395	26,7	1 990	21,2	8 740	25,1
35 à 44 ans	2 042 755	19,8	360	24,3	2 355	25,1	7 710	22,1
45 à 54 ans	2 206 945	21,3	265	17,9	2 345	25,0	6 805	19,5
55 à 64 ans	1 809 120	17,5	280	18,9	1 885	20,1	5 380	15,4
65 ans et plus	680 995	6,6	55	3,7	730	7,8	1 595	4,6

1. Comprend les personnes vivant dans des ménages privés et âgées de 15 ans et plus, ayant travaillé pendant une certaine période entre janvier 2016 et mai 2016.

2. Sont compris dans le secteur du soutien à l'itinérance les travailleurs de l'industrie des « Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours » (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]) et ceux dont la profession est « travailleur social » (Classification nationale des professions [CNP], code 4152) ou « travailleur des services sociaux et communautaires » (CNP, 4212).

3. « Travailleurs sociaux » correspondant au code 4152 de la CNP.

4. « Travailleurs des services sociaux et communautaires » correspondant au code 4212 de la CNP.

**Note :** En raison d'un arrondissement aléatoire, les totaux pourraient différer de la somme de tous les nombres.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

La plus forte concentration d'hommes dans le secteur du soutien à l'itinérance est celui des 25 et 34 ans (26,7 %), ce qui est similaire à une proportion de 25,1 % chez les travailleurs des services sociaux et communautaires de toutes les industries et moins que la proportion chez les travailleurs sociaux (21,2 %). Cela pourrait s'expliquer par le fait que dans les professions susceptibles de soutenir les personnes sans abri, une plus jeune cohorte d'hommes et de femmes est plus susceptible de travailler plus particulièrement dans le secteur du soutien à l'itinérance que dans les autres industries.

## La plupart des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance étaient titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'une école de métiers, d'un collège ou d'un autre établissement non universitaire

Comme le montre le tableau 3, plus de 2 travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance sur 5 (44,4 %) étaient titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'une école de métiers, d'un collège ou d'un autre établissement non universitaire, et 1 sur 4 (27,4 %) détenaient un grade universitaire.

Puisque le secteur du soutien à l'itinérance se compose largement de travailleurs sociaux et de travailleurs des services sociaux et communautaires, il est intéressant de comparer ces professions d'une industrie à l'autre. Pour la moitié de tous les travailleurs sociaux (49,7 %), le baccalauréat était leur plus haut niveau de scolarité atteint, et environ 1 travailleur social sur 3 (31,0 %) était titulaire d'un grade ou d'un certificat supérieur au baccalauréat. Ces statistiques semblent concorder avec les normes actuelles en matière de scolarité, puisque le baccalauréat est une exigence pour devenir travailleur social.

**Tableau 3**  
**Répartition des travailleurs par plus haut certificat, diplôme ou grade, certaines industries et professions, 2016**

	Tous les travailleurs <sup>1</sup>		Secteur du soutien à l'itinérance <sup>2</sup>		Travailleurs sociaux <sup>3</sup>		Travailleurs des services sociaux et communautaires <sup>4</sup>	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
<b>Total – Plus haut certificat, diplôme ou grade</b>	19 956 250	100,0	6 305	100,0	62 235	100,0	155 625	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	2 275 265	11,4	300	4,8	25	0,0	6 590	4,2
Diplôme d'études secondaires ou certificat équivalent	5 212 570	26,1	1 000	15,9	1 875	3,0	23 235	14,9
Certificat ou diplôme d'une école de métiers, d'un collège ou d'un autre établissement non universitaire	7 015 930	35,2	2 800	44,4	10 080	16,2	69 775	44,8
Baccalauréat	3 660 985	18,3	1 725	27,4	30 935	49,7	42 800	27,5
Grade ou attestation universitaire supérieur au baccalauréat	1 791 505	9,0	485	7,7	19 320	31,0	13 230	8,5

1. Comprend les personnes vivant dans des ménages privés et âgées de 15 ans et plus, ayant travaillé pendant une certaine période entre janvier 2016 et mai 2016.

2. Sont compris dans le secteur du soutien à l'itinérance les travailleurs de l'industrie des « Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours » (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]) et ceux dont la profession est « travailleur social » (Classification nationale des professions [CNP], code 4152) ou « travailleur des services sociaux et communautaires » (CNP, 4212).

3. « Travailleurs sociaux » correspondant au code 4152 de la CNP.

4. « Travailleurs des services sociaux et communautaires » correspondant au code 4212 de la CNP.

**Note :** En raison d'un arrondissement aléatoire, les totaux pourraient différer de la somme de tous les nombres.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

La répartition du plus haut niveau de scolarité est pratiquement la même dans le cas des travailleurs des services sociaux et communautaires que dans celui du secteur du soutien à l'itinérance, où la plupart des travailleurs des services sociaux et communautaires (44,8 %) détenaient un certificat ou un diplôme d'une école de métiers, d'un collège ou non universitaire, et le quart (27,5 %), un baccalauréat. Selon les données du Recensement de la population de 2016, les travailleurs sociaux tendent à avoir un niveau de scolarité plus élevé, en moyenne, que les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance et les travailleurs des services sociaux et communautaires.

### La plupart des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance ayant fait des études postsecondaires avaient étudié en commerce, en gestion ou en administration publique

Selon les données présentées au tableau 4, parmi les 5 005 employés du secteur du soutien à l'itinérance ayant fait des études postsecondaires, plus de 1 sur 3 (37,0 %) a indiqué que son principal domaine d'études était le commerce, la gestion ou l'administration publique, et la plupart d'entre eux ont déclaré des domaines d'études liées à l'administration publique ou aux des services sociaux (30,2 %). En outre, plus de 1 travailleur du secteur du soutien à l'itinérance sur 4 (28,6 %) a dit avoir étudié en sciences sociales et des comportements, ou en droit.

Parmi toutes les professions de travailleur social, une proportion encore plus grande (73,9 %) a déclaré le commerce, la gestion ou l'administration publique comme principal domaine d'études. Venaient ensuite les sciences sociales et des comportements et le droit (15,0 %). Près du tiers des travailleurs des services sociaux et communautaires (30,4 %) ont indiqué avoir eu pour principal domaine d'études les sciences sociales et des comportements, le droit, ou le commerce, la gestion ou l'administration publique (30,7 %), alors que 15,5 % ont mentionné la santé et les domaines connexes.

**Tableau 4**  
**Répartition des travailleurs ayant fait des études postsecondaires, par principal domaine d'études, certaines industries et professions, 2016**

	Tous les travailleurs <sup>1</sup>		Secteur du soutien à l'itinérance <sup>2</sup>		Travailleurs sociaux <sup>3</sup>		Travailleurs des services sociaux et communautaires <sup>4</sup>	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
<b>Total – Travailleurs ayant fait des études postsecondaires</b>	12 468 425	100,0	5 005	100,0	60 335	100,0	125 800	100,0
Éducation	727 620	5,8	240	4,8	1 265	2,1	8 845	7,0
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	490 615	3,9	125	2,5	220	0,4	2 330	1,9
Sciences humaines	639 275	5,1	280	5,6	1 430	2,4	7 085	5,6
Sciences sociales et des comportements, et droit	1 449 220	11,6	1 430	28,6	9 030	15,0	38 215	30,4
Sciences de la famille et de la consommation/sciences humaines	256 515	2,1	385	7,7	1 505	2,5	12 385	9,8
Psychologie	229 130	1,8	335	6,7	3 315	5,5	10 970	8,7
Sciences sociales	512 315	4,1	490	9,8	3 355	5,6	9 910	7,9
Commerce, gestion et administration publique	2 671 150	21,4	1 850	37,0	44 605	73,9	38 585	30,7
Administration publique et professions en services sociaux	193 540	1,6	1 510	30,2	42 840	71,0	28 485	22,6
Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes	2 473 045	19,8	335	6,7	1 755	2,9	10 090	8,0
Architecture, génie et technologies connexes	2 635 120	21,1	135	2,7	240	0,4	2 410	1,9
Santé et domaines connexes	1 750 735	14,0	640	12,8	2 465	4,1	19 505	15,5
Services personnels, de protection et de transport	789 415	6,3	180	3,6	435	0,7	4 525	3,6

1. Comprend les personnes vivant dans des ménages privés et âgées de 15 ans et plus, ayant travaillé pendant une certaine période entre janvier 2016 et mai 2016.

2. Sont compris dans le secteur du soutien à l'itinérance les travailleurs de l'industrie des « Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours » (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]) et ceux dont la profession est « travailleur social » (Classification nationale des professions [CNP], code 4152) ou « travailleur des services sociaux et communautaires » (CNP, 4212).

3. « Travailleurs sociaux » correspondant au code 4152 de la CNP.

4. « Travailleurs des services sociaux et communautaires » correspondant au code 4212 de la CNP.

**Note :** En raison d'un arrondissement aléatoire, les totaux pourraient différer de la somme de tous les nombres.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

## La plupart des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance étaient mariés ou en union libre, et avaient des enfants

Le type de ménage et la situation dans la famille de recensement procurent des renseignements sur la présence de familles de recensement au sein du ménage et sur la situation des particuliers dans chaque famille de recensement. Selon le tableau 5, dans le secteur du soutien à l'itinérance, plus de la moitié des travailleurs (56,1 %) se trouve dans un ménage, au sein d'une famille de recensement comportant un couple marié ou en union libre. Parmi les travailleurs vivant dans une famille comptant un couple, 3 sur 5 (60,5 %) vivaient dans une famille où des enfants<sup>8</sup> étaient présents.

Pour ce qui est de l'ensemble des travailleurs sociaux, 2 sur 3 (67,8 %) vivaient dans un ménage d'une famille de recensement comptant un couple marié ou en union libre, ce qui constitue une proportion légèrement plus élevée que celle des travailleurs des services sociaux et communautaires (61,6 %). Parmi les types de famille de recensement comptant un couple marié ou en union libre, 2 travailleurs sociaux (66,3 %) et travailleurs des services sociaux et communautaires (64,6 %) sur 3 vivaient dans des ménages comptant des enfants. Cette proportion légère plus faible de travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance vivant dans des ménages comptant des enfants, comparativement aux travailleurs des services sociaux et communautaires et aux travailleurs sociaux, pourrait s'expliquer par le fait que les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance sont plus jeunes.

8. Les enfants ont trait à la situation dans la famille de recensement de particuliers au sein de ménages privés, sans qu'il soit nécessairement question uniquement de personnes de moins de 18 ans.

**Tableau 5**  
**Répartition des travailleurs par situation dans la famille de recensement, certaines industries et professions, 2016**

	Tous les travailleurs <sup>1</sup>		Secteur du soutien à l'itinérance <sup>2</sup>		Travailleurs sociaux <sup>3</sup>		Travailleurs des services sociaux et communautaires <sup>4</sup>	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
<b>Total – Situation dans la famille de recensement<sup>5</sup></b>	19 956 250	100,0	6 305	100,0	62 235	100,0	155 625	100,0
Couple marié ou en union libre	13 812 910	69,2	3 535	56,1	42 200	67,8	95 890	61,6
Avec enfants	9 151 300	45,9	2 140	33,9	27 960	44,9	61 975	39,8
Sans enfants	4 661 610	23,4	1 400	22,2	14 240	22,9	33 910	21,8
Parent seul	1 995 250	10,0	915	14,5	7 070	11,4	22 330	14,3
Mère seule	1 208 105	6,1	830	13,2	6 455	10,4	19 360	12,4
Père seul	787 150	3,9	85	1,3	605	1,0	2 965	1,9
Ménage comptant plusieurs familles de recensement	876 270	4,4	230	3,6	1 825	2,9	6 470	4,2
Ménage hors famille de recensement	3 271 825	16,4	1 625	25,8	11 140	17,9	30 940	19,9
Ménage d'une personne	2 290 860	11,5	1 075	17,0	8 825	14,2	20 925	13,4

1. Comprend les personnes vivant dans des ménages privés et âgées de 15 ans et plus, ayant travaillé pendant une certaine période entre janvier 2016 et mai 2016.

2. Sont compris dans le secteur du soutien à l'itinérance les travailleurs de l'industrie des « Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours » (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]) et ceux dont la profession est « travailleur social » (Classification nationale des professions [CNP], code 4152) ou « travailleur des services sociaux et communautaires » (CNP, 4212).

3. « Travailleurs sociaux » correspondant au code 4152 de la CNP.

4. « Travailleurs des services sociaux et communautaires » correspondant au code 4212 de la CNP.

5. Comprend les ménages avec et sans personnes additionnelles, où les personnes additionnelles ne font pas partie de la famille de recensement.

**Note :** En raison d'un arrondissement aléatoire, les totaux pourraient différer de la somme de tous les nombres.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance sont plus susceptibles de vivre au sein de ménages de famille de recensement monoparentaux (14,5 %) que la population active (10,0 %). Les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance sont notamment plus de deux fois plus susceptibles d'être des femmes monoparentales (13,2 %) que l'ensemble des travailleurs (6,1 %). Le pourcentage de travailleurs des services sociaux et communautaires (14,3 %) étant des parents monoparentaux se révélait relativement du même ordre que celui des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance, tandis que cette proportion était d'à peine 1 sur 10 (11,4 %) chez les travailleurs sociaux.

Les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance (25,8 %) ayant dit vivre dans un ménage hors famille de recensement étaient plus nombreux que l'ensemble des travailleurs (16,4 %), les travailleurs sociaux (17,9 %) et les travailleurs des services sociaux et communautaires (19,9 %). Les ménages hors famille de recensement se composent de personnes vivant seules ou d'un groupe de deux personnes ou plus vivant ensemble sans constituer une famille de recensement en fonction de leurs liens.

## Un plus grand nombre de membres de minorités visibles et d'Autochtones travaillaient dans le secteur du soutien à l'itinérance

Le tableau 6 présente les données sur l'appartenance à une minorité visible chez les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance, les travailleurs sociaux et les travailleurs des services sociaux et communautaires. On y constate que 1 travailleur du secteur du soutien à l'itinérance sur 5 (19,6 %) a indiqué appartenir à une minorité visible, une proportion plus élevée que chez les travailleurs sociaux (14,8 %) et les travailleurs des services sociaux et communautaires (17,6 %) de toutes les industries, et en concordance avec l'ensemble de la population active (21,3 %). En outre, 1 travailleur du secteur sur 10 (10,6 %) a indiqué avoir une identité autochtone; cette proportion est pratiquement la même que celle observée chez les travailleurs des services sociaux et communautaires (10,7 %), mais plus élevée que celle de l'ensemble des travailleurs sociaux (7,5 %) et celle de la population active totale (4,0 %).

**Tableau 6**  
**Répartition des travailleurs selon l'appartenance à une minorité visible et l'identité autochtone, certaines industries et professions, 2016**

	Tous les travailleurs <sup>1</sup>		Secteur du soutien à l'itinérance <sup>2</sup>		Travailleurs sociaux <sup>3</sup>		Travailleurs des services sociaux et communautaires <sup>4</sup>	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
<b>Total – Minorité visible</b>	19 956 250	100,0	6 305	100,0	62 235	100,0	155 625	100,0
Appartenant à une minorité visible	4 245 800	21,3	1 235	19,6	9 240	14,8	27 395	17,6
N'appartenant pas à une minorité visible	15 710 450	78,7	5 070	80,4	52 995	85,2	128 230	82,4
Identité autochtone	796 170	4,0	670	10,6	4 690	7,5	16 710	10,7
Pas d'identité autochtone	14 914 280	74,7	4 400	69,7	48 305	77,6	111 520	71,7

1. Comprend les personnes vivant dans des ménages privés et âgées de 15 ans et plus, ayant travaillé pendant une certaine période entre janvier 2016 et mai 2016.

2. Sont compris dans le secteur du soutien à l'itinérance les travailleurs de l'industrie des « Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours » (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]) et ceux dont la profession est « travailleur social » (Classification nationale des professions [CNP], code 4152) ou « travailleur des services sociaux et communautaires » (CNP, 4212).

3. « Travailleurs sociaux » correspondant au code 4152 de la CNP.

4. « Travailleurs des services sociaux et communautaires » correspondant au code 4212 de la CNP.

**Note :** En raison d'un arrondissement aléatoire, les totaux pourraient différer de la somme de tous les nombres.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

## Les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel

Comme le montre le tableau 7, la proportion de travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance occupant un emploi à temps partiel (27,8 %) en 2015 était supérieure à celle de l'ensemble de la population active (22,5 %) et des travailleurs des services sociaux et communautaires (23,3 %), et près du double de celle des travailleurs sociaux (14,0 %) ayant indiqué travailler à temps partiel, et ce, tous sexes confondus.

**Tableau 7**  
**Répartition des travailleurs par durée de l'emploi et sexe, certaines industries et professions, 2016**

	Tous les travailleurs <sup>1</sup>		Secteur du soutien à l'itinérance <sup>2</sup>		Travailleurs sociaux <sup>3</sup>		Travailleurs des services sociaux et communautaires <sup>4</sup>	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
<b>Total – Sexe</b>								
Total – 15 ans et plus	19 956 250	100,0	6 305	100,0	62 235	100,0	155 625	100,0
N'a pas travaillé en 2015	595 240	3,0	205	3,3	1 095	1,8	4 100	2,6
A travaillé à temps plein en 2015	14 871 495	74,5	4 350	69,0	52 445	84,3	115 280	74,1
A travaillé à temps partiel en 2015	4 489 515	22,5	1 750	27,8	8 695	14,0	36 250	23,3
<b>Femmes</b>								
Femmes – 15 ans et plus	9 613 285	100,0	4 825	100,0	52 845	100,0	120 800	100,0
N'a pas travaillé en 2015	312 135	3,2	165	3,4	930	1,8	3 280	2,7
A travaillé à temps plein en 2015	6 484 870	67,5	3 230	66,9	44 365	84,0	88 855	73,6
A travaillé à temps partiel en 2015	2 816 275	29,3	1 430	29,6	7 550	14,3	28 665	23,7
<b>Hommes</b>								
Hommes – 15 ans et plus	10 342 965	100,0	1 480	100,0	9 395	100,0	34 825	100,0
N'a pas travaillé en 2015	283 105	2,7	45	3,0	165	1,8	820	2,4
A travaillé à temps plein en 2015	8 386 625	81,1	1 120	75,7	8 075	85,9	26 425	75,9
A travaillé à temps partiel en 2015	1 673 240	16,2	320	21,6	1 145	12,2	7 580	21,8

1. Comprend les personnes vivant dans des ménages privés et âgées de 15 ans et plus, ayant travaillé pendant une certaine période entre janvier 2016 et mai 2016.

2. Sont compris dans le secteur du soutien à l'itinérance les travailleurs de l'industrie des « Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours » (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]) et ceux dont la profession est « travailleur social » (Classification nationale des professions [CNP], code 4152) ou « travailleur des services sociaux et communautaires » (CNP, 4212).

3. « Travailleurs sociaux » correspondant au code 4152 de la CNP.

4. « Travailleurs des services sociaux et communautaires » correspondant au code 4212 de la CNP.

**Note :** En raison d'un arrondissement aléatoire, les totaux pourraient différer de la somme de tous les nombres.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Compte tenu des différences en matière de participation des hommes et des femmes dans le secteur du soutien à l'itinérance, un examen du statut d'employé à temps plein ou à temps partiel peut fournir des renseignements plus

détaillés. Dans le secteur du soutien à l'itinérance, 1 femme sur 3 (29,6 %) et 1 homme sur 5 (21,6 %) ont indiqué travailler à temps partiel en 2015.

Comparativement au secteur du soutien à l'itinérance, chez les femmes, des pourcentages plus faibles de travailleuses sociales (14,3 %) et de travailleuses des services sociaux et communautaires (23,7 %) de l'ensemble des industries ont indiqué travailler à temps partiel. Chez les hommes, le pourcentage de travailleurs sociaux (12,2 %) ayant indiqué travailler à temps partiel était plus faible que dans le secteur du soutien à l'itinérance.

## Les gains moyens des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance étaient inférieurs à ceux de l'ensemble des travailleurs canadiens

En ce qui a trait aux gains, les traitements, les salaires et les commissions constituaient le principal indicateur évalué. Cette catégorie tient compte des types de rémunération liés plus communément à un emploi rémunéré, comme les traitements ou salaires réguliers, les pourboires, les gratifications, les commissions et d'autres prestations de l'employeur ou du syndicat. Aux fins de comparabilité, nous présentons le revenu d'emploi, qui comprend également le revenu provenant d'un travail autonome. Le tableau 8 présente un sommaire des gains et des échelons de revenu des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance, des travailleurs sociaux et des travailleurs des services sociaux et communautaires.

Presque tous les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance (96,6 %) ont touché un revenu d'emploi en 2015, et 95,6 % ont touché des traitements, salaires et commissions. Chez les travailleurs sociaux (95,7 %) et les travailleurs des services sociaux et communautaires (94,3 %), la proportion de travailleurs ayant touché des traitements, salaires et commissions est presque identique à celle des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance.

Les traitements, salaires et commissions médians des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance s'élevaient à 32 707 \$, un montant inférieur à celui touché par les travailleurs sociaux (59 494 \$) et les travailleurs des services sociaux et communautaires (37 716 \$) de l'ensemble des industries. Chez les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance, les traitements, salaires et commissions médians étaient également inférieurs à ceux de l'ensemble des travailleurs exerçant d'autres professions (38 269 \$).

Les traitements, salaires et commissions médians parmi les travailleurs sociaux de l'ensemble des industries étaient presque le double de ceux des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance. Cela pourrait s'expliquer en partie par les différences quant au niveau de scolarité et le fait que l'emploi à temps partiel est chose courante dans le secteur du soutien à l'itinérance.

**Tableau 8**  
**Répartition des travailleurs par gains et situation de faible revenu, certaines industries et professions, 2016**

	Tous les travailleurs <sup>1</sup>		Secteur du soutien à l'itinérance <sup>2</sup>		Travailleurs sociaux <sup>3</sup>		Travailleurs des services sociaux et communautaires <sup>4</sup>	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
<b>Total – Personnes de 15 ans et plus</b>	19 956 250	100,0	6 305	100,0	62 235	100,0	155 625	100,0
Personnes ayant un revenu	19 726 915	98,9	6 290	99,8	62 145	99,9	154 940	99,6
Personnes touchant un revenu d'emploi	18 820 750	94,3	6 090	96,6	61 085	98,2	149 670	96,2
Personnes touchant des salaires et traitements	17 434 920	87,4	6 025	95,6	59 570	95,7	146 735	94,3
<b>Personnes considérées comme étant en situation de faible revenu</b>	19 750 120	100,0	6 090	100,0	60 970	100,0	149 510	100,0
Personnes en situation de faible revenu (MFR-Ap) <sup>5</sup>	1 782 710	9,0	585	9,6	1 710	2,8	12 080	8,1
				en dollar				
<b>Revenu d'emploi médian (\$)</b>	36 693		32 635		59 010		37 452	
<b>Traitements, salaires et commissions médians (\$)</b>	38 269		32 707		59 494		37 716	

1. Comprend les personnes vivant dans des ménages privés et âgées de 15 ans et plus, ayant travaillé pendant une certaine période entre janvier 2016 et mai 2016.

2. Sont compris dans le secteur du soutien à l'itinérance les travailleurs de l'industrie des « Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours » (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]) et ceux dont la profession est « travailleur social » (Classification nationale des professions [CNP], code 4152) ou « travailleur des services sociaux et communautaires » (CNP, 4212).

3. « Travailleurs sociaux » correspondant au code 4152 de la CNP.

4. « Travailleurs des services sociaux et communautaires » correspondant au code 4212 de la CNP.

5. La mesure du faible revenu ne s'applique pas aux résidents des territoires ou des réserves.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

## Dans le secteur du soutien à l'itinérance, 1 travailleur sur 10 était en situation de faible revenu

La mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) peut servir à évaluer le revenu d'un particulier par rapport à un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt rajusté selon la taille du ménage<sup>9</sup>. Les personnes dont le revenu du ménage est inférieur à un certain seuil applicable sont considérées comme étant dans une situation de faible revenu. Une analyse de la proportion de travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance qui se trouvent dans une telle situation de faible revenu donne un aperçu du marché de l'emploi pour la population de « travailleurs pauvres » du secteur.

Il est possible de constater, dans le tableau 8, que chez les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance, environ 1 sur 10 (9,6 %) était en situation de faible revenu, une proportion comparable à celle de l'ensemble des travailleurs (9,0 %). Beaucoup moins de travailleurs sociaux (2,8 %) affichaient un faible revenu, mais chez les travailleurs des services sociaux et communautaires (8,1 %), la proportion ayant un faible revenu se rapproche du secteur du soutien à l'itinérance.

### Limites des données et de l'analyse

Le Recensement de la population recueille des données sur le principal emploi des particuliers, plus précisément au cours de la semaine de référence du dimanche 1<sup>er</sup> mai au samedi 7 mai 2016. Ainsi, les données sur les industries et les professions ne couvrent pas d'autres emplois occupés par les particuliers qui pourraient en avoir plus d'un. Ce problème pourrait avoir une incidence particulière sur les données des travailleurs à temps partiel, une situation plus fréquente dans les emplois du secteur du soutien à l'itinérance. Lorsqu'une personne n'a pas travaillé pendant la semaine de référence, mais a occupé un emploi pendant une certaine période depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les données sur les industries et les professions ont trait à l'emploi occupé pendant la plus longue période. Compte tenu de cette situation, 5 635 des 6 305 travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance occupaient un emploi durant la semaine de référence.

De plus, il est impossible d'évaluer correctement les taux de roulement, les postes à pourvoir et la permanence des emplois dans le secteur du soutien à l'itinérance à partir des seules variables du marché de l'emploi disponibles dans le Recensement de la population et la majorité des autres enquêtes sociales.

Le recours aux codes des industries et des professions a permis de classer de façon plus générale le secteur du soutien à l'itinérance, ce qui ne revient pas à dire que ce regroupement des industries et des professions englobe tous les emplois qui apportent un soutien à l'itinérance. Dans une certaine mesure, une concentration sur le secteur du soutien à l'itinérance en particulier entraîne une sous-estimation de la taille du secteur. D'autres emplois, dans d'autres catégories des industries et professions, pourraient apporter un soutien à l'itinérance, mais il est difficile de les repérer systématiquement à l'aide des variables du marché de l'emploi à notre disposition.

Le statut d'employé à temps partiel et à temps plein est indiqué pour l'année 2015. Ainsi, pour les personnes occupant un emploi durant la semaine de référence, le statut d'employé à temps plein ou à temps partiel ne correspond peut-être pas à l'emploi occupé durant la semaine de référence. De même pour le revenu, la période de référence est l'année civile 2015. Les différences quant à ces rapports font en sorte que le revenu rapporté en 2015 par une personne ne correspond pas nécessairement aux variables du marché de l'emploi provenant du recensement.

Les chiffres du Recensement de la population sur la population vivant dans des refuges ne sont pas une représentation réelle de l'itinérance au Canada. Par exemple, les personnes qui vivent dans une voiture ou qui font de la « navigation sofa » (itinérance masquée) ne sont pas dénombrées. De plus, les personnes qui vivent dans les parcs ou d'autres zones sans refuge, peut-être plus nombreuses compte tenu de la saison du jour du recensement, ne sont pas non plus dénombrées lorsque seule la population des refuges le jour du recensement est prise en compte. Le nombre de résidents de refuges dénombrés au Recensement de la population ne se limite pas aux refuges réservés aux résidents sans adresse fixe (qui procurent un refuge d'urgence à court terme), mais comprend aussi les refuges pour femmes battues et leurs enfants ou d'autres refuges et centres d'hébergement

9. Statistique Canada. 2016. « [Mesure de faible revenu après impôt \(MFR-Apl\)](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/fam021-fra.cfm) », Dictionnaire, Recensement de la population, 2016, Ottawa (Ontario), <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/fam021-fra.cfm> (site consulté le 15 mars 2019).



offrant des services d'aide, où les résidents pourraient ne pas nécessairement recevoir des services de travailleurs de l'industrie des « services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours ».

## Conclusion et prochaines étapes de l'analyse du secteur du soutien à l'itinérance

La plupart des travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance se trouvent dans les grands centres urbains, avec des concentrations marquées dans les villes de Toronto, de Vancouver et de Montréal.

Les résultats montrent que l'effectif du secteur du soutien à l'itinérance est majoritairement composé de femmes et de travailleurs des groupes d'âge plus jeunes. Les travailleurs de ce secteur ont fait des études postsecondaires et sont titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'une école de métiers, d'un collège ou d'un autre établissement non universitaire, tout comme les travailleurs des services sociaux et communautaires. La plupart des travailleurs sociaux ont en revanche un baccalauréat ou un grade de niveau supérieur. Les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance sont tout aussi susceptibles d'appartenir à une minorité visible que dans l'ensemble de la population active, mais la part des Autochtones au sein du secteur est beaucoup plus élevée que dans la population active. De manière générale, les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance indiquent faire partie d'un ménage comptant un couple marié ou en union libre et des enfants, et sont plus susceptibles d'être des femmes monoparentales que dans tout autre emploi. Les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance tendent également à travailler à temps partiel et à gagner moins que les travailleurs sociaux et les travailleurs des services sociaux et communautaires de toutes les industries, ainsi que tous les travailleurs.

La prochaine étape de cette analyse pourrait consister à effectuer des couplages entre recensements afin d'observer la longévité d'un emploi dans le secteur du soutien à l'itinérance. Cela pourrait faire la lumière sur la rétention d'emploi et indiquer si le bénévolat est prédominant dans le secteur. Pousser plus avant cette analyse pourrait aussi comporter l'intégration de données des fichiers de déclarations de rémunération T4 montrant les niveaux de traitements et les employeurs sur de multiples années. Il permettrait de déceler les tendances historiques à observer et d'obtenir des renseignements sur les occupants d'emplois multiples et la durée de l'emploi, ainsi que l'employeur à ajouter. Il serait, en outre, possible d'élaborer davantage en tenant compte de la répartition selon un plus jeune âge chez les travailleurs du secteur du soutien à l'itinérance, pour savoir s'il s'agit là d'un groupe de relève pour les emplois dans les groupes de professions plus généraux.

Il est également possible que certaines personnes travaillant dans des refuges étaient auparavant en situation d'itinérance. Un couplage du Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SIPFSA), qui renferme des données sur l'occupation des refuges, avec le Recensement de la population permettrait de cerner la population cible afin de mieux comprendre le secteur du soutien à l'itinérance<sup>10</sup>. Ce couplage pourrait en outre mettre en évidence les communautés qui manquent de soutien en comparant la répartition des travailleurs à celle des personnes sans abri.

10. Emploi et Développement social Canada. 2019. *Système d'information sur les personnes et les familles sans abri*, Ottawa (Ontario). <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/sisa.html> (site consulté le 20 août 2019).

## Appendice

**Tableau A1**  
**Répartition des travailleurs par région métropolitaine de recensement, certaines industries et professions, 2016**

	Tous les travailleurs <sup>1</sup>		Secteur du soutien à l'itinérance <sup>2</sup>		Travailleurs sociaux <sup>3</sup>		Travailleurs des services sociaux et communautaires <sup>4</sup>	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
<b>Canada</b>	19 956 250	100,0	6 305	100,0	62 235	100,0	155 625	100,0
<b>Régions métropolitaines de recensement (RMR)</b>								
St. John's	122 320	0,6	50	0,8	655	1,1	940	0,6
Halifax	241 390	1,2	75	1,2	850	1,4	1 905	1,2
Moncton	84 650	0,4	20	0,3	305	0,5	540	0,3
Saint John	69 775	0,3	15	0,2	245	0,4	505	0,3
Saguenay	85 170	0,4	15	0,2	430	0,7	595	0,4
Québec	465 845	2,3	105	1,7	1 745	2,8	3 180	2,0
Sherbrooke	115 875	0,6	35	0,6	485	0,8	845	0,5
Trois-Rivières	81 130	0,4	20	0,3	255	0,4	790	0,5
Montréal	2 308 565	11,6	575	9,1	6 320	10,2	13 885	8,9
Ottawa–Gatineau	765 590	3,8	280	4,4	2 340	3,8	4 975	3,2
Ottawa–Gatineau (partie du Québec)	190 565	1,0	50	0,8	650	1,0	1 270	0,8
Ottawa–Gatineau (partie de l'Ontario)	575 030	2,9	230	3,6	1 685	2,7	3 705	2,4
Kingston	89 545	0,4	35	0,6	325	0,5	905	0,6
Belleville	54 865	0,3	10	0,2	180	0,3	805	0,5
Peterborough	65 190	0,3	65	1,0	285	0,5	940	0,6
Oshawa	214 000	1,1	80	1,3	725	1,2	1 785	1,1
Toronto	3 404 195	17,1	870	13,8	9 300	14,9	18 575	11,9
Hamilton	419 385	2,1	80	1,3	1 620	2,6	2 885	1,9
St. Catharines–Niagara	218 715	1,1	100	1,6	745	1,2	1 755	1,1
Kitchener–Cambridge–Waterloo	308 795	1,5	90	1,4	970	1,6	2 570	1,7
Brantford	74 645	0,4	25	0,4	250	0,4	785	0,5
Guelph	92 835	0,5	35	0,6	340	0,5	665	0,4
London	274 785	1,4	125	2,0	1 075	1,7	2 790	1,8
Windsor	170 430	0,9	35	0,6	745	1,2	1 235	0,8
Barrie	116 855	0,6	40	0,6	345	0,6	935	0,6
Grand Sudbury	91 155	0,5	30	0,5	455	0,7	1 160	0,7
Thunder Bay	66 705	0,3	25	0,4	585	0,9	1 175	0,8
Winnipeg	451 980	2,3	125	2,0	1 935	3,1	5 105	3,3
Regina	143 430	0,7	80	1,3	640	1,0	1 365	0,9
Saskatoon	179 235	0,9	60	1,0	730	1,2	1 400	0,9
Lethbridge	68 155	0,3	30	0,5	225	0,4	835	0,5
Calgary	866 895	4,3	260	4,1	2 515	4,0	5 210	3,3
Edmonton	809 165	4,1	215	3,4	2 565	4,1	6 025	3,9
Kelowna	112 595	0,6	35	0,6	340	0,5	825	0,5
Abbotsford–Mission	101 355	0,5	75	1,2	205	0,3	1 020	0,7
Vancouver	1 449 815	7,3	805	12,8	3 060	4,9	10 980	7,1
Victoria	214 795	1,1	95	1,5	710	1,1	2 505	1,6

1. Comprend les personnes vivant dans des ménages privés et âgées de 15 ans et plus, ayant travaillé pendant une certaine période entre janvier 2016 et mai 2016.

2. Sont compris dans le secteur du soutien à l'itinérance les travailleurs de l'industrie des « Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours » (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]) et ceux dont la profession est « travailleur social » (Classification nationale des professions [CNP], code 4152) ou « travailleur des services sociaux et communautaires » (CNP, 4212).

3. « Travailleurs sociaux » correspondant au code 4152 de la CNP.

4. « Travailleurs des services sociaux et communautaires » correspondant au code 4212 de la CNP.

**Note :** En raison d'un arrondissement aléatoire, les totaux pourraient différer de la somme de tous les nombres.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

## Références

Emploi et Développement social Canada. 2019. [Points saillants de l'Étude nationale sur les refuges 2005 à 2016](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/etude-refuges-2016.html), produit n° SSD-231-07-19E au catalogue de Statistique Canada, Ottawa (Ontario), <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/etude-refuges-2016.html> (site consulté le 20 août 2019).

Emploi et Développement social Canada. 2019. [Système d'information sur les personnes et les familles sans abri](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/sisa.html), Ottawa (Ontario), <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/sisa.html> (site consulté le 20 août 2019).

Gaetz, S. et coll. 2012. *Définition canadienne de l'itinérance*, Toronto (Ontario), Presses de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

McDermott, S., A. Harding et J. Randle. 2019. « [Les caractéristiques des résidents des refuges](#) », *Série de documents de recherche sur le revenu*, produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa (Ontario), <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2019004-fra.htm> (site consulté le 14 juin 2019).

Statistique Canada. 2016. « [Mesure de faible revenu après impôt \(MFR-Apl\)](#) », *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, Ottawa (Ontario), <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/fam021-fra.cfm> (site consulté le 15 mars 2019).

Statistique Canada. 2016. [Classification nationale des professions \(CNP\)](#), produit n° 12-583-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa (Ontario), <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/12-583-X> (site consulté le 1<sup>er</sup> février 2019).

Statistique Canada. 2016. [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) Canada](#), produit n° 12-501-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa (Ontario), <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/12-501-X> (site consulté le 1<sup>er</sup> février 2019).

Waegemakers Schiff, J. et A. Lane. 2016. [Burnout and PTSD in Workers in the Homelessness Sector in Edmonton](https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/PTSD%20and%20Burnout%20in%20Edmonton%20February%202016.pdf), Toronto (Ontario), <https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/PTSD%20and%20Burnout%20in%20Edmonton%20February%202016.pdf> (site consulté le 20 août 2019).